



## Réintégration à la nationalité française

-----  
Par Thyam2

Je suis née pendant que mon pays était encore territoire français, lors de l'acquisition de l'indépendance j'avais 3 ans. Je suis résident en France, j'ai encore mon acte de naissance stipulant nationalité française. Mes enfants sont des citoyens français. Comment pourrais-je réintégrer la nationalité française où adresser ma demande de réintégration à la nationalité française?

Merci

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Tout est expliqué sur le site officiel : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2214>